



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Fleurier BF 3455 – Long Fleurier

Description de l'ouvrage : Mise en conformité du facteur de correction (sans modification du site)

Affectation parcelle : ZAGR

Requérant(s) : Swisscom (Suisse) SA, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

Auteur des plans : Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen

SATAC : 119755

Décision spéciale : Art. 24 LAT ; Distance à la forêt

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **17 février 2024**.

Val-de-Travers, le 17 janvier 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

